

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RENCONTRES DE LA FHP : LE MINISTRE DE LA SANTE ET LAMINE GHARBI : « L'ESPRIT COVID DES ACTEURS DE SANTE DOIT PERDURER »

Paris – 20 septembre 2022

Ce mardi 20 septembre s'est tenue à Montpellier la première journée des Rencontres de la FHP, placées sous le thème « *Santé : l'urgence d'agir ensemble* ».

« *En effet, il n'est pas de réussite sans dynamique collective et partagée !* » a expliqué le président de la FHP Lamine Gharbi en ouverture des débats. Ces Rencontres, suivies par plus de 2000 adhérents, réunissent un grand nombre de personnalités politiques, d'acteurs de santé et d'experts venus échanger sur les grands enjeux actuels de la santé. Leur présence - « *un bonheur et un honneur pour la FHP !* » souligne Lamine Gharbi - témoigne de l'importance de ces Rencontres qui constituent l'événement annuel de l'hospitalisation privée.

Au-delà des seules problématiques des hôpitaux et cliniques privés, les thèmes débattus entrent en résonance avec les grands enjeux de la santé et de la société. Défi des territoires, bouleversements économiques, démocratie sanitaire, lutte contre le réchauffement climatique ou encore potentialités du metaverse : l'hospitalisation privée se doit d'être au rendez-vous de ces multiples défis.

Cette première journée des Rencontres a été marquée par l'échange entre Lamine Gharbi et François Braun, le ministre de la Santé et de la Prévention. Lors de cet entretien, le président de la FHP a d'abord assuré le ministre de la totale mobilisation de l'hospitalisation privée au service des patients :

« *Nous serons toujours là quand vous aurez besoin de nous !* » Lamine Gharbi qui a ensuite interpellé François Braun au sujet de la conférence des parties prenantes dont les travaux débiteront début octobre.

« *C'est un combat collectif que nous avons à mener pour refonder le système de santé* » a dit François Braun qui a précisé : « *Nous avons réussi à faire face ensemble pendant la crise du Covid. Des barrières sont tombées. Le public a travaillé avec le privé et inversement. Alors que notre système de santé est aujourd'hui inadapté, il nous faut retrouver cet « esprit covid » qui nous a permis de trouver un chemin vers un système plus efficace. Je fais le pari de la collaboration public - privé basé sur une égalité de droits et de devoirs. Dans le même temps, une évolution du financement est nécessaire surtout à un moment où l'inflation touche l'ensemble du secteur de la santé. Le gouvernement en a conscience. Nous nous mobiliserons dans le cadre du PLFSS pour que les charges exceptionnelles qui pèsent sur les établissements soient prises en compte. Je vous propose de nous projeter dans un nouveau pacte sanitaire avec le volet santé du Conseil National de la Refondation. Le secteur privé y aura toute sa place. Je sais pouvoir compter sur vous !* » Lamine Gharbi a ensuite déclaré sa fierté sur le fait que

A propos de la FHP

La FHP regroupe 1 030 cliniques et hôpitaux privés qui assurent chaque année la prise en charge de 9 millions de patients. Environ 150.000 salariés (personnels de soins, administratifs et techniciens) travaillent dans les établissements de santé privés et 40.000 médecins y exercent. Les cliniques et hôpitaux privés prennent en charge :

- 55 % des interventions chirurgicales
- Près de 20 % des Hospitalisations à domicile
- 85 % de la chirurgie ambulatoire
- 1 accouchement sur 4
- 1/3 des soins de suite et de réadaptation
- 50 % des patient atteint du cancer
- 17 % des hospitalisations psychiatriques
- Plus de 35% des patients atteints de maladie rénale chronique

l'hospitalisation privée ait répondu présent lors de la crise sanitaire ainsi que cet été pour assurer la continuité des soins. Il a ensuite interpellé le ministre sur la réforme du financement des soins médicaux et de réadaptation et celle du financement de la psychiatrie.

« Malheureusement, les travaux ne sont pas aboutis faute de respect du protocole d'accompagnement et de la confiance indispensable à l'adhésion des acteurs. Si elles étaient appliquées en l'état, ces réformes se feraient au détriment des patients et des besoins des territoires comme le montrent les études d'impact » a expliqué Lamine Gharbi qui a aussi évoqué l'inflation : « L'inflation à 6% frappe d'obsolescence la dernière campagne tarifaire établie à +0,7%. L'augmentation des coûts entraînée par ce niveau d'inflation nécessite un accompagnement particulier. Pour compenser les effets de l'inflation et pour revaloriser les salaires de nos soignants à hauteur de ceux du public, nous estimons le montant minimum nécessaire d'ici la fin de cette année à 400 millions d'euros » a indiqué le président de la FHP. En réponse, le ministre a tenu à apporter certaines assurances : « Nous travaillerons sur les réformes des financements dans la concertation pour aboutir à une solution efficace. Je souhaite que nous nous donnions deux mois pour assumer nos accords respectifs. En ce qui concerne l'inflation et les salaires, les arbitrages sur le PLFSS ne sont pas terminés et seront présentés lundi en conseil des ministres. Vous savez que je ne lâche rien ! J'espère arriver à une solution proche du montant que vous souhaitez ». En conclusion de cet entretien, le président de la FHP a remercié le ministre pour sa confiance et la qualité des échanges tenus devant les adhérents. François Braun a dit vouloir sortir de la sinistrose à propos de la santé en France, c'est aussi la volonté de la FHP !

A propos de la FHP

La FHP regroupe 1 030 cliniques et hôpitaux privés qui assurent chaque année la prise en charge de 9 millions de patients. Environ 150.000 salariés (personnels de soins, administratifs et techniciens) travaillent dans les établissements de santé privés et 40.000 médecins y exercent. Les cliniques et hôpitaux privés prennent en charge :

- 55 % des interventions chirurgicales
- Près de 20 % des Hospitalisations à domicile
- 65 % de la chirurgie ambulatoire
- 1 accouchement sur 4
- 1/3 des soins de suite et de réadaptation
- 50 % des patient atteint du cancer
- 17 % des hospitalisations psychiatriques
- Plus de 35% des patients atteints de maladie rénale chronique